

Compte rendu du Conseil d'Ecole  
de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire  
tenu le jeudi 14 novembre 2013

## **I. PRESENTS**

**1. Les enseignants :** Mmes HEBERT, LETINOIS, LARRAMENDY, HABERT, GUIGNARD, LEGOY, LOYEAU, MM DELOUP, CAMONI, DEBERGE et CLEMENT

**2. Réseau d'aides**

Mme ROLAND-WERDEFROY

**3. Les représentants de la municipalité**

Maire : M. ROIRON

Adjointe aux affaires scolaires : Mme MASFRAND excusée

**4. Les représentants des parents d'élèves**

**CMEL :** M BROHIER, Mmes TISSOT, CAMEL, et VISSCHER

**FCPE :** Mme MARIN, M. MIOSSSEC-MERCIER, Mme GAMBIER, Mme TEIXEIRA

**APE :** Mmes FAIVRE et ECHAUDEMAISON

**5. D.D.E.N. :** Mme BOILEAU excusée

**6. I.E.N. :** Mme LECLERC excusée

**Personnes invitées à titre technique :**

7. Mairie Administration générale : Mme LE FORBAN

8. Centre social : M. EL ISAOUI, Mme FAUCHER

## **II. SUJETS ABORDES**

### **1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

Nombre d'inscrits : 464

Nombre de votants : 263 dont 242 par correspondance (soit 57,7 % de participation)

Abstentions : 201

Nuls et blancs : 28

Suffrages valablement exprimés : 235

Trois listes se présentaient :

la liste CMEL recueille 130 suffrages et obtient 6 sièges

la liste FCPE recueille 53 suffrages et obtient 3 sièges (dont 1 au plus fort reste)

la liste APE recueille 52 suffrages et obtient 2 sièges

### **2. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole**

- Il établit son Règlement intérieur et notamment les modalités de délibération

- Il vote le Règlement intérieur de l'école

- Il délibère sur les questions relatives aux horaires, à l'organisation de la semaine et de l'année scolaire, à la garde des enfants dans les locaux scolaires en dehors des heures d'activité

- Il donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école (conditions matérielles et financières, restauration, hygiène, classes de découvertes, activités périscolaires...)

- Il est informé des compositions des classes

- Il adopte le Projet d'Ecole

### **3. Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole (cf Annexe 1)**

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Ecole élaboré est lu et commenté.

Il est adopté à l'unanimité.

### **4. Règlement Intérieur de l'Ecole (cf Annexe 2)**

Le Règlement Intérieur est lu, commenté et modifié. Le nouveau Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera distribué aux familles, affiché et consultable toute l'année.

## **5. Effectifs et organisation des classes** (cf Annexe 3)

L'école compte actuellement 266 enfants (dont 11 pour la CLIS). Moyenne par classe hors CLIS : 25,5 élèves.

## **6. Carte scolaire**

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2014, à la demande de l'Inspection Académique. Les effectifs seront en nette augmentation avec 68 arrivées en C.P. pour 48 départs en 6e, soit 276 élèves en classes ordinaires (moyenne par classe : 27,6) + 12 prévisibles en CLIS.

Il est demandé que les services de la mairie tiennent le directeur informé de l'évolution des effectifs au cours des mois qui suivent.

## **7. Budgets mairie** : rappel des budgets actuels

Budget investissement : 500 € pour le mobilier, 10000 € pour l'informatisation de l'école. En ce qui concerne celle-ci, les enseignants souhaitent donner la priorité à la poursuite du câblage internet des classes, l'équipement en vidéoprojecteurs compatibles avec Tableau Numérique Interactif et fixés au plafond. Très peu d'enseignants maîtrisent l'usage du TNI. Le directeur rencontrera prochainement le représentant de la société informatique.

Budget fonctionnement : 12000 € pour l'achat des fournitures scolaires pour les classes, 2000 € pour le RASED

Le directeur informe M. le maire que l'effectif de l'école augmentant fortement l'année prochaine, il faudra prévoir une augmentation du budget fournitures si l'on veut maintenir le budget par élève actuellement autour de 45 €.

S'ajoute le budget pour l'achat des ramettes du photocopieur, au sujet duquel M; le maire précise qu'il est pris directement sur le budget de la mairie depuis 5 ans

Subvention de la mairie à la coopérative scolaire : 550 € par classe

Subventions mairie pour les classes de découvertes : 2000 € par an, plus cette année une subvention exceptionnelle de 1000 € pour les classes de neige et 500 € pour le projet de la CLIS.

## **8. Nouveaux rythmes scolaires**

Mise en place cette année des nouveaux rythmes scolaires

Une réunion d'information organisée par M. le Maire mardi 12 novembre a reçu peu d'échos auprès des familles. Les problèmes semblent surtout concernés la maternelle. Pour l'élémentaire, après une période de « rodage », les choses semblent se caler même si des améliorations peuvent être apportées (meilleure communication des listes d'ateliers sur le site de la mairie, gestion du moment de la rotation des activités...). Le fonctionnement est globalement positif à l'école grâce à l'investissement financier et humain de la municipalité. Une vingtaine d'ateliers sont proposés. Les enseignants ne notent pas particulièrement de fatigue chez les enfants, le travail du mercredi matin s'effectue normalement. Le volume horaire de cours restant le même, il n'y a pas de retard pris dans les programmes.

La rencontre parents-intervenants est maintenue à la fin de chaque période scolaire.

Question du CMEL concernant l'organisation de l'aide aux devoirs. L'atelier Etude surveillée est en réalité de l'aide aux devoirs.

Mme FAUCHER, du Centre social de la Douve, évoque l'organisation de l'aide aux devoirs dans le cadre d'un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Cela se déroule dans le local de la Douve (point central entre l'école et le collège) de 16 h 30 à 18 h 15. L'objectif n'est pas de faire les devoirs de l'école au centre mais de proposer un accompagnement scolaire sous une autre forme. Il est demandé également aux familles de participer au moins une fois.

La question de l'évolution de ce dispositif est posée car de vrais besoins ont été relevés par les enseignants pour les élèves de Cours Moyen. Plusieurs points restent donc à définir : quelle fréquence dans la semaine, quels horaires, quels élèves concernés (uniquement ceux en difficulté scolaire, ou bien également les élèves autonomes désirant un lieu calme pour travailler...), quels locaux... Une réunion de travail pourrait être envisagée réunissant les représentants de la municipalité, des enseignants, des représentants de parents d'élèves et du Centre social.

La FCPE souligne la problématique du repas du mercredi midi pour les enfants non inscrits à l'ALSH, M. EL ISAQUI nous informe que cette question sera résolue à la rentrée de janvier.

## **9. Bilan financier coopérative scolaire**

Il existe une coopérative générale pour l'école destinée à recevoir la subvention de la mairie, bénéfices de fête... L'argent est ensuite réparti par classe au prorata du nombre d'enfants.

a) Coopérative de l'école

**Situation au 14 novembre 2013 (relevé du 31/10/2013) : solde créditeur à 3034,31 euros**

Prochaines dépenses

Spectacle Jazz à l'Ame 714,00

b) Coopératives de classes

Rappel : chaque classe possède sa propre coopérative. Une affiliation à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole est obligatoire (montant cette année : 2,05 € par élève). La coopérative de chaque classe recueille les participations volontaires des familles, la vente des photos scolaires, d'autres ventes... destinées à financer des projets de classes (sorties scolaires, spectacles...).

Les représentants CMEL signalent que les familles sont beaucoup sollicitées.

Il est rappelé que cette participation volontaire est laissée à la libre appréciation des familles.

**10. Sécurité**

a) Alerte-incendie

Lors de l'exercice réalisé le 13 novembre, l'évacuation s'est déroulée correctement (3 min 04 s).

b) P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le dossier est en cours de réactualisation et sera prochainement remis à la mairie pour signature puis à l'Inspection.

Une réflexion a été menée en Conseil des Maîtres le 4 novembre. Un exercice commun aux deux écoles aura lieu dans le courant de l'année : le directeur demande que soit organisée une réunion préparatoire avec l'école maternelle et la mairie.

Les familles en ont été informées lors des réunions de rentrée (remise de l'annexe 4 du PPMS).

Les représentants APE posent la question de savoir si des exercices d'évacuation incendie sont réalisables sur le temps des ateliers.

M. le maire signale que l'école fait l'objet de visites régulières de la part de la commission de sécurité et qu'il y a un budget de mise aux normes.

Mme FAUCHER signale que l'alarme-incendie n'est pas audible dans les locaux utilisés par le Centre Social. Y a-t-il possibilité d'asservir le dispositif à l'alarme du bâtiment principal ?

**11. Centre social de la Douve : présentation, fonctionnement, inscriptions...**

Fréquentation 40 élèves inscrits le matin, 40 à 50 le soir.

En fonction de la fréquentation, le Centre social peut utiliser deux salles de classe.

Problème du mercredi midi : pour des raisons de responsabilité, le Centre social n'est pas en mesure d'accueillir les enfants non inscrits des parents qui arrivent en retard. Ce problème devrait être résolu en janvier.

Effectifs : 2 à 4 animateurs selon les moments.

CLAS : une dizaine d'inscriptions. Début lundi 18 novembre.

**12. Sorties et animations scolaires**

Il est rappelé qu'elles relèvent de la seule responsabilité des enseignants : ce sont eux qui jugent de l'opportunité des sorties, en fonction de leur exploitation possible en classe dans le cadre des programmes ou de leur projet de classe.

Le coût de la sortie entre évidemment en ligne de compte dans le choix.

Les enseignants remercient les parents qui donnent de leur temps pour accompagner, sans qui ces sorties n'auraient pas lieu.

Manifestations futures :

- 12 au 17 janvier 2014 : classes de neige dans les Pyrénées : classes de Mmes LEGOY et LOYEAU
- 19 au 23 mai 2014 : M. CAMONI envisage un voyage en Angleterre
- en mai 2014 : M. DEBERGE envisage un séjour à Amboise pour la CLIS
- Chorale de Noël : vendredi 20 décembre

**13. Travaux**

a) Réalisés :

Le directeur remercie les services techniques qui ont travaillé la semaine précédant la rentrée et durant les vacances de Toussaint.

b) A réaliser :

- Réfection des toilettes : M. le Maire informe le Conseil d'Ecole que cela figurera au prochain budget
- Prévoir au cours des années à venir l'isolation des bâtiments, des murs et des combles (le changement des portes et fenêtres est déjà réalisé). Un audit thermique est en cours.
- Prévoir la réfection des toitures (infiltrations)
- Travaux de peinture dans les classes du rez-de-chaussée
- Divers petits travaux de peinture
- Remplacement de deux gouttières
- Réparer un radiateur qui fuit dans la classe de Mme LEGOY
- Installer un tableau blanc dans la classe de Mme GUIGNARD (éviter que l'ordinateur pilotant le vidéoprojecteur ne prenne la craie du tableau noir)
- Mettre du dégrippant dans les verrous des toilettes et les serrures des portails
- Question des parents d'élèves concernant le toit du préau : M. le Maire annonce que les arêtes ont été purgées (il n'y a a priori plus de risque de chute de morceau de béton) vont être refaites. C'est une entreprise de Richelieu qui a été retenue.
- Porte-manteaux et casiers à l'ALSH (à l'étude avec la municipalité)

Une liste de travaux à effectuer sera à nouveau adressée en mairie avant les vacances de Noël.

#### **14. Sanitaires : entretien, surveillance**

La réfection des sanitaires sera inscrit au prochain budget pour travaux au cours de l'été 2014.

Concernant la surveillance, les rondes effectuées depuis deux semaines n'ont pas permis de relever d'infraction grave, si ce n'est que les enfants ont tendance à stationner longuement à l'intérieur pour se réchauffer et à entrer avec leur cartable. Les élèves les plus jeunes ont parfois du mal à ouvrir les portes. Faut-il laisser les portes ouvertes ? Cela pose la question du chauffage.

Un règlement sera élaboré prochainement.

#### **15. Locaux périscolaires : entretien**

M. le maire reconnaît que le service effectué par l'entreprise privée n'est pas satisfaisant. Il indique que la municipalité souhaite reprendre en charge l'entretien.

#### **16. Projets des associations de parents d'élèves**

C.M.E.L.

- Projet Zumba au printemps au bénéfice de la coopérative de l'école

F.C.P.E.

- Pas de projet pour le moment

A.P.E.

- Projet Zumba pour financer les classes de neige

**Ce présent compte rendu sera consultable jusqu'au prochain Conseil d'Ecole par voie d'affichage et sur le site de l'école [ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr](http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr). Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire.**

**Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

**Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 20 mars 2014 à 18 h 00.**

A.P.E.

F.C.P.E.,

C.M.E.L.,

Le directeur,

Mme ECHAUDEMAISON

Mme MARIN

Mme VISSCHER

M. CLEMENT